



DEMANDE DE PROLONGATION DE LA VALIDITE  
D'UNE CONCESSION D'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES  
LIQUIDES OU GAZEUX

DITE

« CONCESSION D'ITTEVILLE »

**CAPACITES FINANCIERES DES SOCIETES  
VERMILION REP SAS ET VERMILION  
PYRENEES SAS**

*Article 11-5 de l'arrêté du 28 juillet 1995 et article 5 du décret n°2006-648 du 2 juin 2006)*

Mai 2021

VERMILION  
ENERGY



VERMILION REP S.A.S.  
VERMILION PYRENEES SAS  
1762, Route de Pontenx  
40160 PARENTIS-EN-BORN



# SOMMAIRE

## CHAPITRE 1 : CAPACITES FINANCIERES VERMILION REP SAS

### DOCUMENT 1 :

Notation de la Banque de France.

### DOCUMENT 2 :

Bilans comptables et financiers des 2 dernières années  
VERMILION REP SAS

### DOCUMENT 3 :

Les engagements hors bilan, les litiges, les garanties.

### DOCUMENT 4 :

Garanties et Cautions dont bénéficie VERMILION REP S.A.S.



## **DOCUMENT 1**

NOTATION DE LA BANQUE DE FRANCE.





**Banque de France**  
**Service des Entreprises**

**Référence du courrier :**  
**COTEJ/410964837**

VERMILION REP SAS  
M SCHUT GERARD  
1762 RTE DE PONTENX  
40160 PARENTIS EN BORN

Conformément à la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux informations contenues dans Fiben, fichier qui a reçu une autorisation de la Cnil (délibération n°87-69 du 7 juillet 1987, confirmée par la délibération n° 2009-498 du 17 septembre 2009), et d'un droit de rectification. Les demandes devront être transmises à l'adresse précisée ci-dessous. Par ailleurs, nous vous signalons que la cote attribuée par la Banque de France ne saurait être utilisée à des fins publicitaires.

Le 23 octobre 2020

Monsieur,

La Banque de France recense un certain nombre d'informations concernant les entreprises et leurs dirigeants. Ces renseignements permettent notamment de réaliser des études sur la situation financière des entreprises françaises, de fournir des éléments d'analyse pour les opérations de refinancement des établissements de crédit auprès des Banques Centrales dans le cadre de l'Euro système, d'apprécier la qualité des créances portées par ces derniers sur les entreprises au regard des exigences prudentielles. A partir de ces informations la Banque de France attribue une cotation aux entreprises et un indicateur à leurs dirigeants. La cotation peut ainsi s'appuyer sur l'analyse des documents comptables d'une entreprise, si celle-ci réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur à 750 K€ (sauf cas spécifique des holdings).

D'une manière générale, la cotation attribuée par la Banque de France a pour objectif d'exprimer d'une façon synthétique le risque de crédit présenté par une entreprise. **Elle exprime sa capacité à honorer l'ensemble de ses engagements financiers sur un horizon de 3 ans.** Elle est composée d'une cote d'activité et d'une cote de crédit. Leur signification est consultable dans le flashcode ci-après, sur notre site internet: <https://entreprises.banque-france.fr/info>, ou sur simple demande à l'adresse précisée ci-dessous.

A la suite du dernier examen de la situation de votre entreprise, nous vous informons que nous lui avons attribué **la cotation B4+**.


Le cas échéant, cette cotation tient compte de la situation de l'entreprise et de son degré d'intégration dans le groupe auquel elle appartient. Dans ce cas, la cotation est susceptible d'être révisée au vu de la situation de l'entité consolidante, notamment à la suite de l'analyse de ses derniers comptes consolidés.

Votre chargé de dossier se tient à votre disposition pour organiser si besoin un entretien au cours duquel vous pourrez obtenir toutes les explications que vous souhaitez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La cotation



  
Le Directeur,  
Jean-Marc LABORIE

Ref : CotEJsr0





## **DOCUMENT 2**

### **BILANS COMPTABLES ET FINANCIERS DES 2 DERNIERES ANNEES**



## **DOCUMENT 3**

**LES ENGAGEMENTS HORS BILAN, LES LITIGES, LES GARANTIES.**



## ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 1- Engagements donnés :

#### ▪ Retraites futures

Les charges futures d'indemnités de départ en retraite sont estimées à 682K€ à fin 2019 contre 601 K€ fin 2018. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Départ à l'âge de 62 ans
- Revalorisation des salaires de 2.52%
- Taux d'actualisation de 0.8950%
- Table de mortalité utilisée Insee 2013-2015
- Indemnités de fin de carrière égale à 3 mois des appointements.

#### ▪ Garanties accordées à Vermilion Energy Inc

La maison mère canadienne a souscrit vis-à-vis du pool bancaire qui finance le Groupe des engagements comportant des garanties sur les actifs de toutes les filiales y incluant les actifs de la société.

#### ▪ Caution bancaire accordée à l'administration française

Dans le cadre de la gestion du parc de brut d'Ambés, installation classée SEVESO, une garantie financière de 2.5 M€ a été donnée à l'administration française.

#### ▪ Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a mis en place le CPF.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 le Compte Personnel de Formation (CPF) remplace le Droit individuel à la formation (DIF). Cependant les salariés peuvent utiliser les heures de DIF acquises jusqu'au 31 décembre 2020.

### 2- Engagements reçus

La société bénéficie d'une lettre de soutien donnée par VERMILION INC qui garantit les créances vis-à-vis de VN COOP.



## DOCUMENT 4

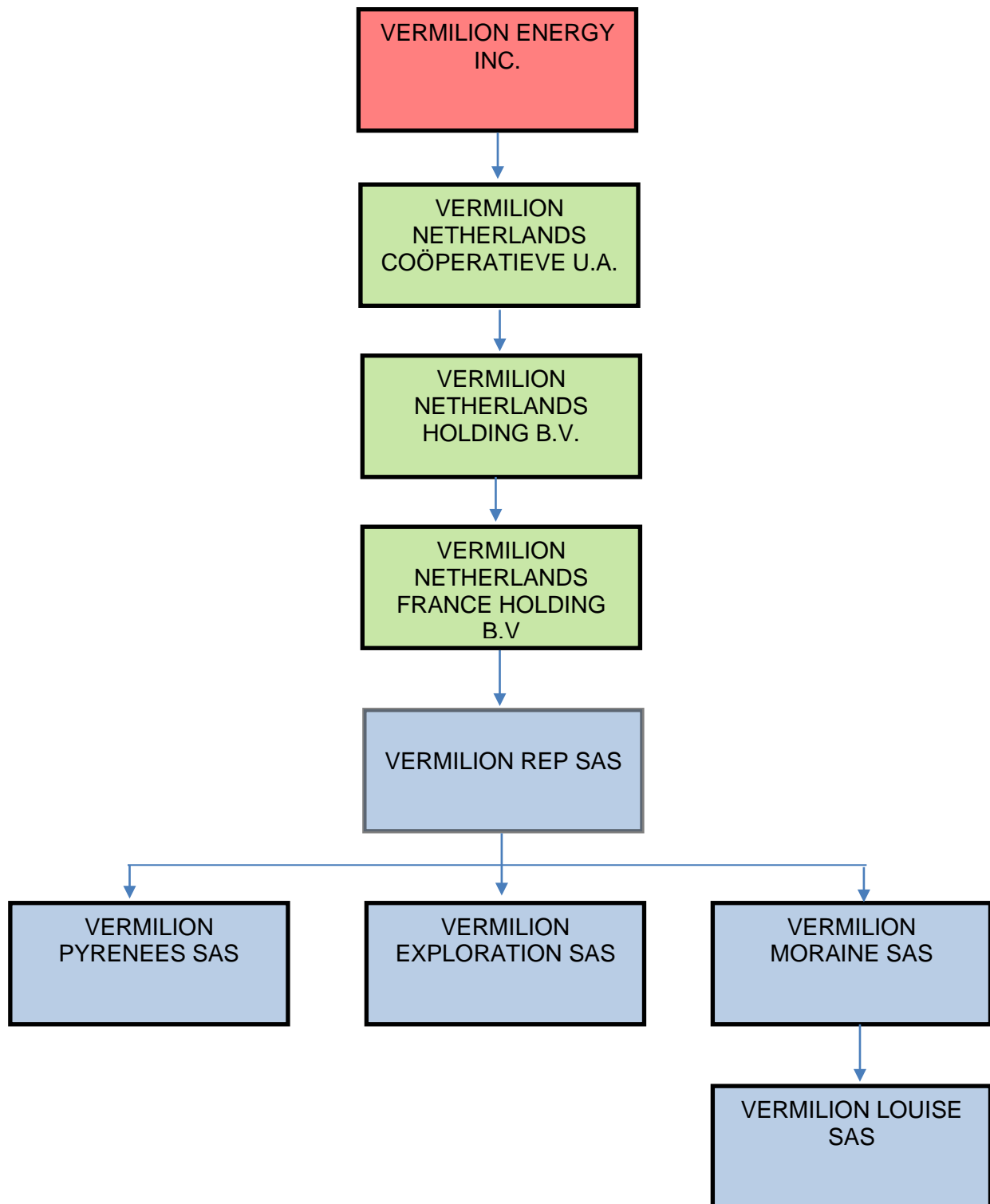
### GARANTIES ET CAUTIONS DONT BENEFICIE VERMILION REP S.A.S.

- Structure du groupe VERMILION
- Copie de la lettre de garantie VERMILION ENERGY INC.
- Copie de la lettre de garantie VERMILION NETHERLANDS COOPERATIEVE U.A.
- Copie de la lettre de garantie VERMILION NETHERLANDS HOLDING B.V.
- Copie de la lettre de garantie VERMILION NETHERLANDS FRANCE HOLDING B.V..
- Copie de la lettre de caution VERMILION EXPLORATION SAS
- Copie de la lettre de caution VERMILION PYRENEES SAS
- Copie de la lettre de caution VERMILION MORAINES SAS





## STRUCTURE DU GROUPE VERMILION





VERMILION  
ENERGY



VERMILION ENERGY INC.

Monsieur le Ministre d-Etat, Ministre de  
l'Ecologie, de l'Energie, du Développement  
durable et de l'Aménagement du Territoire  
Direction Générale de l'Energie et du Climat  
BEPH

A l'attention de Mme Carole Mercier  
Arche de la Défense - Paroi Nord  
92055 La Défense CEDEX

Parentis en Born, le September 1, 2010

Objet: Letter of Guarantee

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous confirmer que VERMILION ENERGY INC., à titre de société mère du groupe VERMILION, garantit conjointement et solidairement la bonne et fidèle exécution, par sa filiale VERMILION REP SAS, de toutes et chacune des obligations incombant à celle-ci en vertu des titres miniers qu'elle détient ou pourra détenir en France.

*We are honoured to confirm that VERMILION ENERGY INC. jointly and severally guarantees, for its French subsidiary VERMILION REP SAS the fulfilment of any and all contracts, obligations and activities of VERMILION REP SAS in France related to its existing and future mining titles.*

La présente garantie, effective à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010, est régie par le droit français.

*The present guarantee is governed by French laws and is effective from September 1, 2010.*


Espérant que le présent engagement rencontrera votre assentiment nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre plus parfaite considération.

*We hope that the present letter of guarantee meets your approval and we address you, Monsieur le Ministre, our best regards.*

Apposer la mention manuscrite suivante avant signature : « Bon pour garantir les obligations de VERMILION REP SAS en France ».

*Handwritten mention by the signatory.*

*« Valid for guarantee of the obligations of VERMILION REP SAS in France. »*

Per:   
Curtis Hicks  
Executive Vice President and Chief  
Financial Officer

**VERMILION ENERGY INC.**

**Certified Copy of Director's Resolution**

I, Robert Engbloom, Corporate Secretary of Vermilion Energy Inc. (the "Corporation"), hereby certify, for and on behalf of the Corporation, in my capacity as an officer of the Corporation and not in my personal capacity, that:

1. attached hereto as Schedule "A" is a true and correct copy of the resolution approved by the Board of Directors of the Corporation on September 1, 2010 authorizing the Corporation to provide a letter of guarantee in favour of the Government of France, such resolution is in full force and effect, unamended, as of the date hereof.

**DATED** as of September 1, 2010.

**VERMILION ENERGY INC.**

Per: \_\_\_\_\_

  
Robert Engbloom  
Corporate Secretary

Schedule "A"

Directors' Resolution

**APPROVAL OF GUARANTEES RELATED TO FOREIGN SUBSIDIARIES**

[REDACTED]

**AND WHEREAS** the Corporation is also required to provide a letter of guarantee in favour of the Government of France in respect of the fulfillment of any and all contracts, obligations and activities of Vermilion REP SAS in France related to its existing and future mining titles in the same form as the guarantee in place from VRL (the "**French Guarantee**");

**AND WHEREAS** the Corporation has the power and capacity to guarantee the obligations of others, and the directors of the Corporation are of the opinion that it is in the best interests of the Corporation to provide [REDACTED] the French Guarantee (collectively, the "**Additional Guarantee Documents**");

**NOW THEREFORE BE IT RESOLVED THAT:**

1. The Corporation be and is hereby authorized to enter into and perform its obligations under the Additional Guarantee Documents, in such form of agreements as may be approved by the person authorized to sign the Additional Guarantee Documents, such approval to be evidenced conclusively by the signature of such person on the Additional Guarantee Documents and the agreements as so signed shall be deemed to be the Additional Guarantee Documents which are hereby approved.
2. Any one senior officer of the Corporation be and is hereby authorized, for and on behalf of the Corporation to sign, execute and deliver the Additional Guarantee Documents and all such other deeds, documents, instruments and writings contemplated by the Additional Guarantee Documents.





Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de  
l'Écologie, de l'Énergie, du Développement  
durable et de l'Aménagement du Territoire  
Direction Générale de l'Énergie et du Climat  
BEPH

A l'attention de Mme Carole Mercier  
Arche de la Défense – Paroi Nord  
92055 La Défense CEDEX

Nos réfs. : VREP/489/2010/DF  
LRAR 1A 034 993 2379 7

Parentis-en-Born, le 12 mai 2010

Objet : Lettre de garantie

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous confirmer que la société VERMILION NETHERLANDS COÖPERATIEVE U.A. se porte caution solidaire, pour sa filiale française VERMILION REP SAS, de la bonne et fidèle exécution de tous contrats, obligations ou entreprises auxquels VERMILION REP SAS est partie relativement aux titres miniers d'hydrocarbures qu'elle détient en France ou qu'elle pourrait y détenir dans le futur.

La présente caution, tant en ce qui concerne son interprétation que son application, est régie par la loi française et vaut à compter du 27 août 2009.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Mention manuscrite du signataire :

« Bon pour cautionnement des obligations de VERMILION REP SAS en France ».

Bon pour cautionnement des obligations de Vermilion Rep SAS  
en France.

  
Peter Sider  
Président Directeur Général





## VERMILION NETHERLANDS HOLDING B.V.

Zuidwalweg 2, 8861NV Harlingen

---

Monsieur le Ministre d'Etat  
Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du  
Développement durable  
et de l'Aménagement du territoire  
A l'attention du Bureau exploration production  
des hydrocarbures  
DGEC/Direction de l'Energie/SD2/2A  
41 Boulevard Vincent Auriol  
75703 PARIS Cedex 13

Harlingen, le 22 janvier 2009

Objet : Nouvelle structure européenne du groupe VERMILION -  
Garantie par la holding néerlandaise « VERMILION NETHERLANDS HOLDING B.V. »

Monsieur le Ministre,  
*Minister,*

Suite à la lettre que nous vous transmettions en date du 22 octobre 2008, vous avez bien voulu nous confirmer que vous n'avez pas d'opposition à la restructuration européenne du groupe VERMILION.

Comme nous nous y étions engagés dans cette lettre, nous avons l'honneur de vous confirmer, pour et au nom de la holding néerlandaise « VERMILION NETHERLANDS HOLDING B.V. », que cette dernière se porte caution solidaire, pour sa filiale française VERMILION REP SAS, de la bonne et fidèle exécution de tous contrats, obligations ou entreprises auxquels VERMILION REP SAS est partie relativement aux titres miniers d'hydrocarbures qu'elle détient en France ou qu'elle pourrait y détenir dans le futur.

*Pursuant to our letter dated October 22, 2008, you notified your non-opposition to the reorganization of the VERMILION group in Europe. In accordance with our engagement, we wish to confirm on behalf and in the name of the holding « VERMILION NETHERLANDS HOLDING B.V.» that it jointly and severally guarantees the execution of all and any agreement, obligation or engagement of its French subsidiary VERMILION REP SAS in relation with the mining titles it owns in France or that it may own in the future.*

La présente caution, tant en ce qui concerne son interprétation que son application, est régie par la loi française, et vaut à compter de ce jour.

*This guarantee enters into force as of this day and is submitted to the French law.*

**VERMILION NETHERLANDS HOLDING B.V.**

Zuidwalweg 2, 8861NV Harlingen

---

Nous joignons à la présente copie d'un extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société VERMILION NETHERLANDS HOLDING B.V., tenu en date du 1<sup>er</sup> Décembre 2008, qui autorise la souscription de cette garantie et nous autorise à signer les présentes à telle fin.

*We enclose a copy of the resolution adopted by the Board Meeting of VERMILION NETHERLANDS HOLDING B.V., on December 1, 2008, which confirms the granting of such guarantee and gives to the undersigned the authority to execute this letter accordingly.*

Nous vous remercions de votre attention et vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre plus parfaite considération.

*We thank you for your attention and we assure you of our best regards.*

*Mention manuscrite du signataire:*

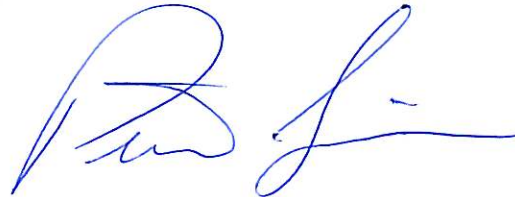
*Hand written mention by the signatory:*

*« Bon pour cautionnement des obligations de VERMILION REP SAS en France ».*

*"Valid as full guarantee of all the obligations of VERMILION REP SAS in France".*

*BON POUR CAUTIONNEMENT DES OBLIGATIONS DE VERMILION  
REP SAS EN FRANCE.*

Peter SIDER,  
Président Directeur Général  
Directeur Régional Europe groupe VERMILION



## VERMILION NETHERLANDS FRANCE HOLDING B.V.

Zuidwalweg 2, 8861NV Harlingen

---

Monsieur le Ministre d'Etat  
Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du  
Développement durable  
et de l'Aménagement du territoire  
A l'attention du Bureau exploration production  
des hydrocarbures  
DGEC/Direction de l'Energie/SD2/2A  
41 Boulevard Vincent Auriol  
75703 PARIS Cedex 13

Harlingen, le 22 janvier 2009

Objet : Nouvelle structure européenne du groupe VERMILION –  
Garantie par la nouvelle holding néerlandaise « VERMILION NETHERLANDS FRANCE  
HOLDING B.V. »

Monsieur le Ministre,  
*Minister,*

Suite à la lettre que nous vous transmettions en date du 22 octobre 2008, vous avez bien voulu nous confirmer que vous n'avez pas d'opposition à la restructuration européenne du groupe VERMILION.

Comme nous nous y étions engagés dans cette lettre, nous avons l'honneur de vous confirmer, pour et au nom de la nouvelle holding néerlandaise « VERMILION NETHERLANDS FRANCE HOLDING B.V. », que cette dernière se porte caution solidaire, pour sa filiale française VERMILION REP SAS, de la bonne et fidèle exécution de tous contrats, obligations ou entreprises auxquels VERMILION REP SAS est partie relativement aux titres miniers d'hydrocarbures qu'elle détient en France ou qu'elle pourrait y détenir dans le futur.

*Pursuant to our letter dated October 22, 2008, you notified your non-opposition to the reorganization of the VERMILION group in Europe. In accordance with our engagement, we wish to confirm on behalf and in the name of the holding « VERMILION NETHERLANDS FRANCE HOLDING B.V. » that it jointly and severally guarantees the execution of all and any agreement, obligation or engagement of its French subsidiary VERMILION REP SAS in relation with the mining titles it owns in France or that it may own in the future.*

La présente caution, tant en ce qui concerne son interprétation que son application, est régie par la loi française, et vaut à compter de ce jour.

*This guarantee enters into force as of this day and is submitted to the French law.*

---

## VERMILION NETHERLANDS FRANCE HOLDING B.V.

Zuidwalweg 2, 8861NV Harlingen

---

Nous joignons à la présente copie d'un extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société VERMILION NETHERLANDS FRANCE HOLDING B.V., tenu en date du 1<sup>er</sup> Décembre 2008, qui autorise la souscription de cette garantie et nous autorise à signer les présentes à telle fin.

*We enclose a copy of the resolution adopted by the Board Meeting of VERMILION NETHERLANDS FRANCE HOLDING B.V., on December 1, 2008, which confirms the granting of such guarantee and gives to the undersigned the authority to execute this letter accordingly.*

Nous vous remercions de votre attention et vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre plus parfaite considération.

*We thank you for your attention and we assure you of our best regards.*

*Mention manuscrite du signataire :*

*Hand written mention by the signatory:*

*« Bon pour cautionnement des obligations de VERMILION REP SAS en France ».*

*"Valid as full guarantee of all the obligations of VERMILION REP SAS in France".*

*BON POUR CAUTIONNEMENT DES OBLIGATIONS DE VERMILION REP  
SAS EN FRANCE.*

Peter SIDER,  
Président Directeur Général  
Directeur Régional Europe groupe VERMILION





**Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de  
l'Ecologie, de l'Energie, du Développement  
durable et de l'Aménagement du Territoire  
Direction Générale de l'Energie et du Climat  
BEPH  
Arche de la Défense - Paroi Nord  
92055 La Défense CEDEX**

**Nos réfs. : VREP/033/2009/DF  
LRAR 1A 023 915 1263 6**

Parentis-en-Born, le 6 mai 2009

**Objet : LETTRE DE GARANTIE**

Monsieur le Ministre,

Suite à l'acquisition du capital de la société VERMILION EXPLORATION SAS par la société VERMILION REP SAS, nous avons l'honneur de vous confirmer que la société VERMILION REP SAS se porte caution solidaire, pour sa nouvelle filiale française VERMILION EXPLORATION SAS, de la bonne et fidèle exécution, par cette dernière, de tous contrats, obligations ou entreprises auxquelles elle est ou sera partie relativement aux titres miniers d'hydrocarbures qu'elle détient en France ou qu'elle pourrait y détenir dans le futur.

La présente caution vaut à compter du 28 janvier 2008, date de l'acquisition susvisée, et elle annule et remplace la caution qui avait été préalablement donnée, en faveur de VERMILION EXPLORATION SAS, par la société VERENEX DENMARK HOLDINGS ApS, ancienne société mère de VERMILION EXPLORATION SAS. La présente caution est régie, tant en ce qui concerne son interprétation que son application, par la loi française, et vaut à compter de ce jour.

Nous vous remercions de l'attention que vous apporterez à la présente et vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre plus parfaite considération.

Mention manuscrite du signataire :

« *Bon pour cautionnement des obligations de Vermilion Exploration SAS en France* »,

Peter Sider,  
Président Directeur général

PJ : Copie PV du Conseil d'administration de VERMILION REP SAS en date du 23 février 2009 concernant l'acquisition des actions de VERMILION EXPLORATION SAS.

/agr

# VERMILION REP SAS

Société par actions simplifiée au capital de 7.600.000 €  
Siège social : Route de Pontenx – Lieudit Pioulas  
40160 – PARENTIS EN BORN

RCS MONT-DE-MARSAN 410 964 837

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
23 FÉVRIER 2009 CONCERNANT L'ACQUISITION DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ  
VERMILION EXPLORATION SAS**

*MINUTES OF THE BOARD MEETING OF FEBRUARY 23, 2009, CONCERNING THE PURCHASE OF THE  
SHARES OF VERMILION EXPLORATION SAS*

**La consultation est dirigée par Monsieur Peter SIDER**

*Peter SIDER presides the CONSULTATION*

L'an deux mille neuf, le 23 février

*This February 23, 2009*

Le conseil d'administration de la société **VERMILION REP SAS**, sur convocation du Président, a délibéré par consultation écrite, conformément à l'article 18 des statuts.

*The Board of VERMILION REP SAS has been invited by the President to deliberate through a written consultation in conformity with article 18 of the statutes.*

Ont participé à cette consultation:

*Participants to such consultation were:*

Monsieur Peter SIDER, Président

*Peter SIDER, President*

Monsieur George Robert MacDOUGALL, administrateur

*Robert MacDOUGALL, Board member*

Monsieur Jack ANDERSON, administrateur

*Jack ANDERSON, Board member*

Monsieur Jean LAVIGNE, administrateur

*Jean LAVIGNE, Board member*

Le Président a également invité à assister aux échanges la Société DELOITTE ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaires.

*The President has invited to participate to the deliberations the auditors of the company, DELOITTE & Partners.*

Maître Denis BORGIA est désigné comme secrétaire afin de consigner les délibérations sur procès-verbal.

*Me Denis BORGIA, corporate attorney of the company, is asked to book the decisions of the Board.*

Le Conseil est régulièrement convoqué et peut valablement délibérer.

*The Board is duly convoked and can deliberate.*

## ORDRE DU JOUR

1°) Acquisition des actions de la société VERMILION EXPLORATION SAS.

*Purchase of the shares of VERMILION EXPLORATION SAS.*

2°) Mandat aux avocats.

*Mandate to attorneys.*

**1°) ACQUISITION DES ACTIONS DE LA SOCIETE VERMILION EXPLORATION SAS.**

*Purchase of the shares of VERMILION EXPLORATION SAS.*

Considérant que le Conseil a approuvé, le 27 janvier 2009, l'acquisition des actions de la société VERMILION EXPLORATION SAS par la société, conformément aux termes et conditions d'un projet d'acte d'acquisition qui est resté joint au procès-verbal des délibérations du conseil.

*Considering that the Board has approved by its resolutions dated January 27, 2009, the purchase of the shares of VERMILION EXPLORATION SAS pursuant to the terms and conditions of a project of share sale agreement that was attached to the Board minutes.*

Considérant que le projet d'acte de cession a été modifié et la finalisation de la transaction avancée.

*Considering that the project of share sale agreement has been amended, and that the closing shall take place sooner than expected.*

A ces causes, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité :

*The following resolution is unanimously adopted:*

### **PREMIERE RESOLUTION**

Le Conseil réitère son approbation unanime de l'acquisition par la société des actions de la société VERMILION EXPLORATION SAS, suivant les termes et conditions prévues au nouveau projet d'acte de cession qui demeure annexé aux présentes, et autorise en conséquence le Président et Directeur Général de la société, M. Peter SIDER, à signer ledit acte d'acquisition, le cas échéant avec les modifications qu'il jugera appropriées, et à prendre toutes mesures afin de donner suite aux dispositions y stipulées.

*The Board reiterates its unanimous approval of the purchase of the shares of VERMILION EXPLORATION SAS, and authorizes such purchase pursuant to the terms and conditions of the new project of share sale agreement herewith attached, and consequently authorizes the President and General manager of the company, M. Peter SIDER, to sign such act, including the eventual modifications he may agree with, and in general to execute all and any formalities that are required to give full force to such purchase agreement.*

**2°) MANDAT AUX AVOCATS**

*Mandate to attorneys.*

La résolution suivante est adoptée à l'unanimité:

*The following resolution is unanimously approved:*

### **DEUXIÈME RÉOLUTION**

Le Conseil donne tous pouvoirs à l'un ou l'autre des avocats de la SCP Rivière, Maubaret, Rivière, Borgia pour remplir toutes les formalités prescrites par la loi, en vue de donner suite aux résolutions arrêtées par le Conseil lors de la présente séance.

*The Board mandates the Company's attorneys to execute legal formalities to give full force and effect to the decisions of the Board.*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal par le secrétaire soussigné qui, après lecture, a été contresigné par le Président conformément à la loi et aux statuts de la société.

*Wherefore these minutes have been booked by the undersigned attorney and countersigned by the President in accordance with the law and the company's statutes.*

**CE 23 FÉVRIER 2009 :**

*THIS FEBRUARY 23, 2009*

**Le Président**

M. Peter SIDER



**Le Secrétaire**

Me Denis BORGIA







Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Ecologie, de  
l'Energie, du Développement durable et de  
l'Aménagement du Territoire  
Direction Générale de l'Energie et du Climat  
Bureau de l'Exploration et de la Production des  
Hydrocarbures  
41, Boulevard Vincent Auriol  
75703 Paris Cedex 13

A l'attention de Monsieur le Ministre

Nos réfs. : VRMD-49/2009

LRAR RA07 746 925 4 FR

Parentis-en-Born, le 22 janvier 2009

Objet : LETTRE DE GARANTIE

Monsieur le Ministre,

Tel que demandé dans votre lettre du 26 novembre 2008, nous avons l'honneur de vous confirmer que la société Vermilion REP SAS se porte caution solidaire, pour sa filiale française Vermilion Pyrénées SAS, de la bonne et fidèle exécution de tous contrats, obligations ou entreprises auxquelles Vermilion Pyrénées SAS est partie relativement aux titres miniers d'hydrocarbures qu'elle détient en France ou qu'elle pourrait y détenir dans le futur.

La présente caution, tant en ce qui concerne son interprétation que son application, est régie par la loi française, et vaut à compter de ce jour.

Nous vous remercions de l'attention que vous apporterez à la présente et vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre plus parfaite considération.

Mention manuscrite du signataire :

« Bon pour cautionnement des obligations de Vermilion Pyrénées en France ».

Peter Sider,  
Président Directeur Général

/agr



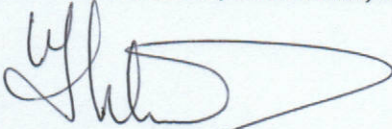
## ACTE DE CAUTION SOLIDAIRE

Je soussigné Gerard SCHUT, agissant en ma qualité de Président et Chef des opérations de VERMILION REP SAS, société par actions simplifiée au capital de 126.525.000€, dont le siège social est situé Route de Pontenx, lieu dit « Le Pioulas », 40160 Parentis en Born, autorisé par la délibération du Conseil d'administration en date du 6 mai 2013, dont une copie est jointe aux présentes, déclare que VERMILION REP SAS se porte caution solidaire et indivisible pour sa filiale VERMILION MORAINES SAS, au capital de 1.500.000€, dont le siège social est situé Route de Pontenx, lieu dit « Le Pioulas », 40160 Parentis en Born, pour l'accomplissement de tous contrats, obligations et entreprises liant cette dernière dans le cadre des titres miniers ou de stockage souterrain qu'elle détient actuellement ou pourrait être amenée à détenir ultérieurement en France. VERMILION REP SAS s'engage également à garantir les engagements financiers souscrits dans le cadre desdits titres miniers ou de stockage souterrain.

La présente caution, tant en ce qui concerne son application que son interprétation, est régie par la loi française.

**Signé à Paris, le 6 mai 2013**

**Gerard SCHUT, Président, Chef des opérations**



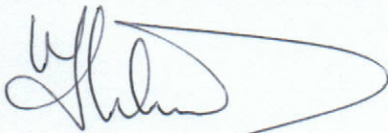
### **AGREEMENT FOR JOINT AND SEVERAL SURETYSHIP**

*I, the undersigned Gerard SCHUT, acting in my capacity as President, Chief Operating Officer of VERMILION REP SAS, a "société par actions simplifiée" with a capital of 126.525.000€, having its head office Route de Pontenx, lieu dit « Le Pioulas », 40160 Parentis en Born, duly authorized by the Board of Directors held on May 6, 2013, hereby confirms that VERMILION REP SAS binds itself as solidary and indivisible surety for its subsidiary VERMILION MORAINES SAS, a "société par actions simplifiée" with a capital of 1.500.000€, having its head office Route de Pontenx, lieu dit « Le Pioulas », 40160 Parentis en Born, for the execution of all contracts, obligations and undertakings binding the latter with respect to mining titles or underground storage permits which are presently held or which may eventually be held by VERMILION MORAINES SAS in France. This guarantee from VERMILION REP SAS applies as well to all and any financial commitments subscribed with respect to such mining titles or underground storage permits.*

*This suretyship is governed by French law.*

*Signed in Paris this May 6, 2013*

*Gerard SCHUT, President and chief operating officer*



# VERMILION REP SAS

Société par actions simplifiée au capital de 126.525.000 €  
Siège social : Route de Pontenx – Lieudit Pioulas  
40160 – PARENTIS EN BORN

RCS MONT-DE-MARSAN 410 964 837

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MAI 2013 EXTRACT OF THE MINUTES OF THE BOARD MEETING OF MAY 6, 2013

Je soussigné Me Denis BORGIA, avocat au Barreau de Bordeaux et secrétaire de la société VERMILION REP SAS, certifie que l'extrait qui suit est une reproduction fidèle de la quatrième résolution adoptée par le Conseil d'administration de la société VERMILION REP SAS à sa séance du 6 mai 2013.

*I the undersigned Denis BORGIA, attorney at the Bar of Bordeaux and corporate secretary of VERMILION REP SAS, hereby certifies that the following is an exact reproduction of the fourth resolution that was adopted by the Board of VERMILION REP SAS at its meeting held on May 6, 2013.*

### **4°) Caution solidaire, par la société, des obligations assumées par sa filiale VERMILION MORAINES SAS en vertu des titres miniers détenus par cette dernière.**

*Joint and several suretyship, by the company, of the obligations assumed by its subsidiary VERMILION MORAINES SAS pursuant to the mining titles owned by it.*

Considérant que le 21 décembre 2012, la société a fait l'acquisition de l'intégralité du capital social de sa filiale VERMILION MORAINES SAS, alors dénommée ZAZA ENERGY FRANCE SAS.

*Considering that on December 21, 2012, the company has acquired all the share capital of its subsidiary VERMILION MORAINES SAS, formerly named ZAZA ENERGY FRANCE SAS.*

Considérant que VERMILION MORAINES SAS détient actuellement plusieurs titres miniers en France, notamment les concessions de Charmottes, Châteaurenard et Saint-Firmin des bois.

*Considering that VERMILION MORAINES SAS owns mining titles in France, including the concessions named Charmottes, Châteaurenard and Saint-Firmin des bois*

Considérant qu'il est demandé à la société, par l'administration en charge des mines, de souscrire une caution solidaire, en faveur de VERMILION MORAINES SAS, afin de garantir l'accomplissement, par VERMILION MORAINES SAS, de tous contrats, obligations et entreprises liant cette dernière dans le cadre des titres miniers ou de stockage souterrain qu'elle détient actuellement ou pourrait être amenée à détenir ultérieurement en France, ainsi que les engagements financiers souscrits dans le cadre desdits titres miniers ou de stockage souterrain.

*Considering that the company has been asked, by the mining administration, to deliver in favor of its subsidiary VERMILION MORAINES SAS a joint and several suretyship, pursuant to which the company shall guarantee the good execution, by its subsidiary VERMILION MORAINES SAS, of all and any obligations being incumbent to VERMILION MORAINES SAS with respect to mining titles or underground storage permits which are presently held or which may eventually be held by VERMILION MORAINES SAS in France, as well as all and any financial commitments subscribed with respect to such mining titles or underground storage permits.*

Considérant qu'il est approprié que la société s'engage ainsi, à titre de caution solidaire de sa filiale VERMILION MORAINES SAS.

Considering that it is appropriate for the company to subscribe such joint and several suretyship, in favor of its subsidiary VERMILION MORAINÉ SAS.

A ces causes, la résolution suivante est unanimement adoptée:  
Wherefore the following resolution is unanimously adopted.

**QUATRIÈME RÉSOLUTION**

*FOURTH RESOLUTION*

Le Conseil autorise la souscription, par la société, d'un acte de caution solidaire et indivisible, en faveur de VERMILION MORAINÉ SAS, afin de garantir l'accomplissement, par VERMILION MORAINÉ SAS, de tous contrats, obligations et entreprises liant cette dernière dans le cadre des titres miniers ou de stockage souterrain qu'elle détient actuellement ou pourrait être amenée à détenir ultérieurement en France, ainsi que les engagements financiers souscrits dans le cadre desdits titres miniers ou de stockage souterrain.

*The Board authorizes the company to subscribe in favor of its subsidiary VERMILION MORAINÉ SAS a joint and several suretyship, pursuant to which the company shall guarantee the good execution, by its subsidiary VERMILION MORAINÉ SAS, of all and any obligations being incumbent to VERMILION MORAINÉ SAS with respect to mining titles or underground storage permits which are presently held or which may eventually be held by VERMILION MORAINÉ SAS in France, as well as all and any financial commitments subscribed with respect to such mining titles or underground storage permits.*

En conséquence, le Conseil autorise la signature de ce cautionnement par le Président pour et au nom de la société.

*The Board therefore authorizes the President of the company to sign such suretyship in the name and on behalf of the company.*

**EN FOI DE QUOI J'AI DONC DÉLIVRÉ LE PRÉSENT EXTRAIT CE 6 MAI 2013, POUR VALOIR À TOUTES FINS QUE DE DROIT.**

*Wherefore I have delivered this certified extract on this May 6, 2013, for all legal purposes.*

**Le secrétaire**

Me Denis BORGIA





## SOMMAIRE

### CHAPITRE 2 : CAPACITES FINANCIERES VERMILION PYRENEES SAS

#### DOCUMENT 1 :

Notation de la Banque de France.

#### DOCUMENT 2 :

Bilans comptables et financiers des 2 dernières années

#### DOCUMENT 3 :

Les engagements hors bilan, les litiges, les garanties.

#### DOCUMENT 4 :

Garanties et Cautions dont bénéficie VERMILION EXPLORATION SAS.





## **DOCUMENT 1**

### **NOTATION DE LA BANQUE DE FRANCE**



Banque de France  
Service des Entreprises

307717 3595 1786  
C90 1/ 1 3



Référence du courrier :  
COTEJ/478826316

VERMILION PYRENEES  
M SCHUT GERARD  
1762 RTE DE PONTENX  
40160 PARENTIS EN BORN

Conformément à la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux informations contenues dans Fiben, fichier qui a reçu une autorisation de la Cnil (délibération n°87-69 du 7 juillet 1987, confirmée par la délibération n° 2009-498 du 17 septembre 2009), et d'un droit de rectification. Les demandes devront être transmises à l'adresse précisée ci-dessous. Par ailleurs, nous vous signalons que la cote attribuée par la Banque de France ne saurait être utilisée à des fins publicitaires.

Le 12 octobre 2020

Monsieur,

La Banque de France recense un certain nombre d'informations concernant les entreprises et leurs dirigeants. Ces renseignements permettent notamment de réaliser des études sur la situation financière des entreprises françaises, de fournir des éléments d'analyse pour les opérations de refinancement des établissements de crédit auprès des Banques Centrales dans le cadre de l'Euro système, d'apprécier la qualité des créances portées par ces derniers sur les entreprises au regard des exigences prudentielles. A partir de ces informations la Banque de France attribue une cotation aux entreprises et un indicateur à leurs dirigeants. La cotation peut ainsi s'appuyer sur l'analyse des documents comptables d'une entreprise, si celle-ci réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur à 750 K€ (sauf cas spécifique des holdings).

D'une manière générale, la cotation attribuée par la Banque de France a pour objectif d'exprimer d'une façon synthétique le risque de crédit présenté par une entreprise. **Elle exprime sa capacité à honorer l'ensemble de ses engagements financiers sur un horizon de 3 ans.** Elle est composée d'une cote d'activité et d'une cote de crédit. Leur signification est consultable dans le flashcode ci-après, sur notre site internet: <https://entreprises.banque-france.fr/info>, ou sur simple demande à l'adresse précisée ci-dessous.

A la suite du dernier examen de la situation de votre entreprise, nous vous informons que nous lui avons attribué **la cotation E4+**.

Le cas échéant, cette cotation tient compte de la situation de l'entreprise et de son degré d'intégration dans le groupe auquel elle appartient. Dans ce cas, la cotation est susceptible d'être révisée au vu de la situation de l'entité consolidante, notamment à la suite de l'analyse de ses derniers comptes consolidés.

Votre chargé de dossier se tient à votre disposition pour organiser si besoin un entretien au cours duquel vous pourrez obtenir toutes les explications que vous souhaitez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur,  
Jean-Marc LABORIE

La cotation



Ref: CoteJst0



## **DOCUMENT 2**

**BILANS COMPTABLES ET FINANCIERS DES 2 DERNIERES ANNEES**



## **DOCUMENT 3**

**LES ENGAGEMENTS HORS BILAN, LES LITIGES, LES GARANTIES.**





## **ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### **1- Engagements donnés :**

Néant

### **2- Engagements reçus**

La société bénéficie d'une lettre de soutien donnée par VERMILION INC qui garantit les créances vis-à-vis de VN COOP.



## **DOCUMENT 4**

### **GARANTIES ET CAUTIONS DONT BENEFICIE VERMILION EXPLORATION S.A.S.**

- Copie de la lettre de garantie VERMILION ENERGY INC.
- Copie de la lettre de garantie VERMILION NETHERLANDS COOPERATIEVE U.A.
- Copie de la lettre de garantie VERMILION NETHERLANDS HOLDING B.V.
- Copie de la lettre de garantie VERMILION NETHERLANDS FRANCE HOLDING B.V..
- Copie de la lettre de caution VERMILION EXPLORATION SAS



VERMILION  
ENERGY



VERMILION ENERGY INC.

Monsieur le Ministre d-Etat, Ministre de  
l'Ecologie, de l'Energie, du Développement  
durable et de l'Aménagement du Territoire  
Direction Générale de l'Energie et du Climat  
BEPH

A l'attention de Mme Carole Mercier  
Arche de la Défense - Paroi Nord  
92055 La Défense CEDEX

Parentis en Born, le September 1, 2010

Objet: Letter of Guarantee

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous confirmer que VERMILION ENERGY INC., à titre de société mère du groupe VERMILION, garantit conjointement et solidairement la bonne et fidèle exécution, par sa filiale VERMILION REP SAS, de toutes et chacune des obligations incombant à celle-ci en vertu des titres miniers qu'elle détient ou pourra détenir en France.

*We are honoured to confirm that VERMILION ENERGY INC. jointly and severally guarantees, for its French subsidiary VERMILION REP SAS the fulfilment of any and all contracts, obligations and activities of VERMILION REP SAS in France related to its existing and future mining titles.*

La présente garantie, effective à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010, est régie par le droit français.

*The present guarantee is governed by French laws and is effective from September 1, 2010.*


Espérant que le présent engagement rencontrera votre assentiment nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre plus parfaite considération.

*We hope that the present letter of guarantee meets your approval and we address you, Monsieur le Ministre, our best regards.*

Apposer la mention manuscrite suivante avant signature : « Bon pour garantir les obligations de VERMILION REP SAS en France ».

*Handwritten mention by the signatory.*

*« Valid for guarantee of the obligations of VERMILION REP SAS in France. »*

Per:   
Curtis Hicks  
Executive Vice President and Chief  
Financial Officer

**VERMILION ENERGY INC.**

**Certified Copy of Director's Resolution**

I, Robert Engbloom, Corporate Secretary of Vermilion Energy Inc. (the "Corporation"), hereby certify, for and on behalf of the Corporation, in my capacity as an officer of the Corporation and not in my personal capacity, that:

1. attached hereto as Schedule "A" is a true and correct copy of the resolution approved by the Board of Directors of the Corporation on September 1, 2010 authorizing the Corporation to provide a letter of guarantee in favour of the Government of France, such resolution is in full force and effect, unamended, as of the date hereof.

**DATED** as of September 1, 2010.

**VERMILION ENERGY INC.**

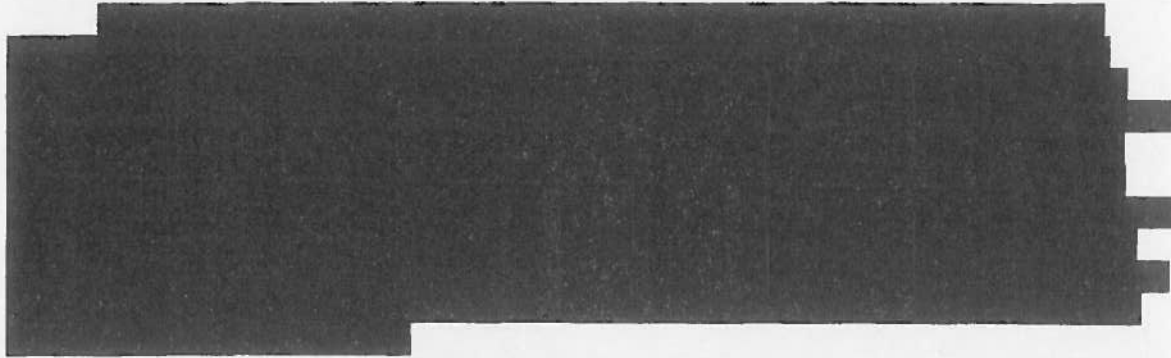
Per: \_\_\_\_\_

  
Robert Engbloom  
Corporate Secretary

**Schedule "A"**

**Directors' Resolution**

**APPROVAL OF GUARANTEES RELATED TO FOREIGN SUBSIDIARIES**



**AND WHEREAS** the Corporation is also required to provide a letter of guarantee in favour of the Government of France in respect of the fulfillment of any and all contracts, obligations and activities of Vermilion REP SAS in France related to its existing and future mining titles in the same form as the guarantee in place from VRL (the "**French Guarantee**");

**AND WHEREAS** the Corporation has the power and capacity to guarantee the obligations of others, and the directors of the Corporation are of the opinion that it is in the best interests of the Corporation to provide [REDACTED] the French Guarantee (collectively, the "**Additional Guarantee Documents**");

**NOW THEREFORE BE IT RESOLVED THAT:**

1. The Corporation be and is hereby authorized to enter into and perform its obligations under the Additional Guarantee Documents, in such form of agreements as may be approved by the person authorized to sign the Additional Guarantee Documents, such approval to be evidenced conclusively by the signature of such person on the Additional Guarantee Documents and the agreements as so signed shall be deemed to be the Additional Guarantee Documents which are hereby approved.
2. Any one senior officer of the Corporation be and is hereby authorized, for and on behalf of the Corporation to sign, execute and deliver the Additional Guarantee Documents and all such other deeds, documents, instruments and writings contemplated by the Additional Guarantee Documents.







Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de  
l'Écologie, de l'Énergie, du Développement  
durable et de l'Aménagement du Territoire  
Direction Générale de l'Énergie et du Climat  
BEPH

A l'attention de Mme Carole Mercier  
Arche de la Défense – Paroi Nord  
92055 La Défense CEDEX

Nos réfs. : VREP/489/2010/DF  
LRAR 1A 034 993 2379 7

Parentis-en-Born, le 12 mai 2010

Objet : Lettre de garantie

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous confirmer que la société VERMILION NETHERLANDS COÖPERATIEVE U.A. se porte caution solidaire, pour sa filiale française VERMILION REP SAS, de la bonne et fidèle exécution de tous contrats, obligations ou entreprises auxquels VERMILION REP SAS est partie relativement aux titres miniers d'hydrocarbures qu'elle détient en France ou qu'elle pourrait y détenir dans le futur.

La présente caution, tant en ce qui concerne son interprétation que son application, est régie par la loi française et vaut à compter du 27 août 2009.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Mention manuscrite du signataire :

« Bon pour cautionnement des obligations de VERMILION REP SAS en France ».

Bon pour cautionnement des obligations de Vermilion Rep SAS  
en France.

Peter Sider

Président Directeur Général



# VERMILION NETHERLANDS HOLDING B.V.

Zuidwalweg 2, 8861NV Harlingen

---

Monsieur le Ministre d'Etat  
Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du  
Développement durable  
et de l'Aménagement du territoire  
A l'attention du Bureau exploration production  
des hydrocarbures  
DGEC/Direction de l'Energie/SD2/2A  
41 Boulevard Vincent Auriol  
75703 PARIS Cedex 13

Harlingen, le 22 janvier 2009

Objet : Nouvelle structure européenne du groupe VERMILION -  
Garantie par la holding néerlandaise « VERMILION NETHERLANDS HOLDING B.V. »

Monsieur le Ministre,  
*Minister,*

Suite à la lettre que nous vous transmettions en date du 22 octobre 2008, vous avez bien voulu nous confirmer que vous n'avez pas d'opposition à la restructuration européenne du groupe VERMILION.

Comme nous nous y étions engagés dans cette lettre, nous avons l'honneur de vous confirmer, pour et au nom de la holding néerlandaise « VERMILION NETHERLANDS HOLDING B.V. », que cette dernière se porte caution solidaire, pour sa filiale française VERMILION REP SAS, de la bonne et fidèle exécution de tous contrats, obligations ou entreprises auxquels VERMILION REP SAS est partie relativement aux titres miniers d'hydrocarbures qu'elle détient en France ou qu'elle pourrait y détenir dans le futur.

*Pursuant to our letter dated October 22, 2008, you notified your non-opposition to the reorganization of the VERMILION group in Europe. In accordance with our engagement, we wish to confirm on behalf and in the name of the holding « VERMILION NETHERLANDS HOLDING B.V.» that it jointly and severally guarantees the execution of all and any agreement, obligation or engagement of its French subsidiary VERMILION REP SAS in relation with the mining titles it owns in France or that it may own in the future.*

La présente caution, tant en ce qui concerne son interprétation que son application, est régie par la loi française, et vaut à compter de ce jour.

*This guarantee enters into force as of this day and is submitted to the French law.*

**VERMILION NETHERLANDS HOLDING B.V.**

Zuidwalweg 2, 8861NV Harlingen

---

Nous joignons à la présente copie d'un extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société VERMILION NETHERLANDS HOLDING B.V., tenu en date du 1<sup>er</sup> Décembre 2008, qui autorise la souscription de cette garantie et nous autorise à signer les présentes à telle fin.

*We enclose a copy of the resolution adopted by the Board Meeting of VERMILION NETHERLANDS HOLDING B.V., on December 1, 2008, which confirms the granting of such guarantee and gives to the undersigned the authority to execute this letter accordingly.*

Nous vous remercions de votre attention et vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre plus parfaite considération.

*We thank you for your attention and we assure you of our best regards.*

*Mention manuscrite du signataire:*

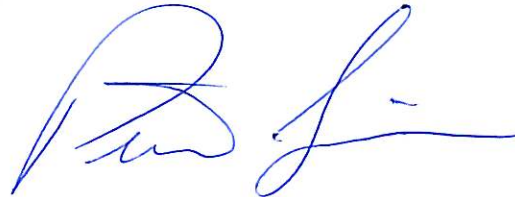
*Hand written mention by the signatory:*

*« Bon pour cautionnement des obligations de VERMILION REP SAS en France ».*

*"Valid as full guarantee of all the obligations of VERMILION REP SAS in France".*

*BON POUR CAUTIONNEMENT DES OBLIGATIONS DE VERMILION  
REP SAS EN FRANCE.*

Peter SIDER,  
Président Directeur Général  
Directeur Régional Europe groupe VERMILION



## VERMILION NETHERLANDS FRANCE HOLDING B.V.

Zuidwalweg 2, 8861NV Harlingen

---

Monsieur le Ministre d'Etat  
Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du  
Développement durable  
et de l'Aménagement du territoire  
A l'attention du Bureau exploration production  
des hydrocarbures  
DGEC/Direction de l'Energie/SD2/2A  
41 Boulevard Vincent Auriol  
75703 PARIS Cedex 13

Harlingen, le 22 janvier 2009

Objet : Nouvelle structure européenne du groupe VERMILION –  
Garantie par la nouvelle holding néerlandaise « VERMILION NETHERLANDS FRANCE  
HOLDING B.V. »

Monsieur le Ministre,  
*Minister,*

Suite à la lettre que nous vous transmettions en date du 22 octobre 2008, vous avez bien voulu nous confirmer que vous n'avez pas d'opposition à la restructuration européenne du groupe VERMILION.

Comme nous nous y étions engagés dans cette lettre, nous avons l'honneur de vous confirmer, pour et au nom de la nouvelle holding néerlandaise « VERMILION NETHERLANDS FRANCE HOLDING B.V. », que cette dernière se porte caution solidaire, pour sa filiale française VERMILION REP SAS, de la bonne et fidèle exécution de tous contrats, obligations ou entreprises auxquels VERMILION REP SAS est partie relativement aux titres miniers d'hydrocarbures qu'elle détient en France ou qu'elle pourrait y détenir dans le futur.

*Pursuant to our letter dated October 22, 2008, you notified your non-opposition to the reorganization of the VERMILION group in Europe. In accordance with our engagement, we wish to confirm on behalf and in the name of the holding « VERMILION NETHERLANDS FRANCE HOLDING B.V. » that it jointly and severally guarantees the execution of all and any agreement, obligation or engagement of its French subsidiary VERMILION REP SAS in relation with the mining titles it owns in France or that it may own in the future.*

La présente caution, tant en ce qui concerne son interprétation que son application, est régie par la loi française, et vaut à compter de ce jour.

*This guarantee enters into force as of this day and is submitted to the French law.*

---

## VERMILION NETHERLANDS FRANCE HOLDING B.V.

Zuidwalweg 2, 8861NV Harlingen

---

Nous joignons à la présente copie d'un extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société VERMILION NETHERLANDS FRANCE HOLDING B.V., tenu en date du 1<sup>er</sup> Décembre 2008, qui autorise la souscription de cette garantie et nous autorise à signer les présentes à telle fin.

*We enclose a copy of the resolution adopted by the Board Meeting of VERMILION NETHERLANDS FRANCE HOLDING B.V., on December 1, 2008, which confirms the granting of such guarantee and gives to the undersigned the authority to execute this letter accordingly.*

Nous vous remercions de votre attention et vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre plus parfaite considération.

*We thank you for your attention and we assure you of our best regards.*

*Mention manuscrite du signataire :*

*Hand written mention by the signatory:*

*« Bon pour cautionnement des obligations de VERMILION REP SAS en France ».*

*"Valid as full guarantee of all the obligations of VERMILION REP SAS in France".*

*BON POUR CAUTIONNEMENT DES OBLIGATIONS DE VERMILION REP  
SAS EN FRANCE.*

Peter SIDER,  
Président Directeur Général  
Directeur Régional Europe groupe VERMILION





Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Ecologie, de  
l'Energie, du Développement durable et de  
l'Aménagement du Territoire  
Direction Générale de l'Energie et du Climat  
Bureau de l'Exploration et de la Production des  
Hydrocarbures  
41, Boulevard Vincent Auriol  
75703 Paris Cedex 13

A l'attention de Monsieur le Ministre

Nos réfs. : VRMD-49/2009

LRAR RA07 746 925 4 FR

Parentis-en-Born, le 22 janvier 2009

Objet : LETTRE DE GARANTIE

Monsieur le Ministre,

Tel que demandé dans votre lettre du 26 novembre 2008, nous avons l'honneur de vous confirmer que la société Vermilion REP SAS se porte caution solidaire, pour sa filiale française Vermilion Pyrénées SAS, de la bonne et fidèle exécution de tous contrats, obligations ou entreprises auxquelles Vermilion Pyrénées SAS est partie relativement aux titres miniers d'hydrocarbures qu'elle détient en France ou qu'elle pourrait y détenir dans le futur.

La présente caution, tant en ce qui concerne son interprétation que son application, est régie par la loi française, et vaut à compter de ce jour.

Nous vous remercions de l'attention que vous apporterez à la présente et vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre plus parfaite considération.

Mention manuscrite du signataire :

« Bon pour cautionnement des obligations de Vermilion Pyrénées en France ».

Peter Sider,  
Président Directeur Général

/agr